



Organisme intercantonal de certification
Interkantonale Zertifizierungsstelle
Organismo intercantonale di certificazione

CERTIFICAT



L'Organisme Intercantonal de Certification OIC, sur la base des résultats de la vérification de la conformité, atteste que les exigences fixées dans

le Règlement faitier national pour le label Migros "De la région." Migros Valais

sont respectées par:

Marmy Viande en Gros SA
Chemin des Marais 10
1470 Estavayer-le-Lac

Ce certificat est délivré pour la production suivante:

Viandes et produits carnés

Ce certificat est valable jusqu'au 31 décembre 2025

No enregistrement OIC-ADR-VS-UTI-1-1024-18831

Lausanne, le 02 octobre 2024

Organisme Intercantonal de Certification OIC

David Aeschlimann
Président

Robin Zambaz
Directeur

Ce certificat est valable jusqu'à l'émission d'un nouveau certificat et sous réserve d'un retrait de certification. Toute modification ou utilisation abusive est prohibée.